

## **Richard Malka : " La gauche Mélenchon, c'est la gauche de soumission "**

Titre(s) : Richard Malka : " La gauche Mélenchon, c'est la gauche de soumission " [[periodique]] / Anne Rosencher

Ensemble : Express (L') 3908

Auteur(s) : Rosencher, Anne

Editeur, producteur : 28/05/26

Description matérielle : pp.32-34

ISSN : 0014-5270

Note sur la description matérielle : 3

Résumé ou extrait : Sous protection policière depuis onze ans, Richard Malka explique qu'il a choisi de poursuivre son combat pour la liberté d'expression plutôt que d'abandonner après l'attentat de 2015 contre Charlie Hebdo, dont il est l'avocat depuis l'âge de 23 ans. Il estime que la bataille judiciaire pour l'émancipation des individus face aux religions a été gagnée, mais que le combat culturel et social reste ouvert, notamment à gauche, où la critique de l'islam demeure selon lui plus taboue que celle d'autres religions depuis le procès des caricatures de 2007. Il dénonce un faux « respect » des croyances, qu'il présente comme contraire aux libertés individuelles, et oppose le modèle universaliste français aux logiques communautaristes d'inspiration anglo-saxonne. Sur la laïcité, il défend la loi de 2004 interdisant les signes religieux ostentatoires à l'école. Sans réclamer l'interdiction du voile dans la rue, il refuse d'en faire un symbole progressiste ou féministe et y voit un signe politique de différenciation entre les sexes, rappelant les violences subies par des femmes en Iran, en Afghanistan et en Algérie pour avoir refusé de le porter. Richard Malka critique aussi La France insoumise, qu'il accuse de vouloir judiciaireiser le débat politique. Il évoque le procès intenté à Raphaël Enthoven, qu'il a gagné, et affirme que des accusations visant un mouvement politique devraient relever du débat public plutôt que des tribunaux. Il distingue par ailleurs l'antisémitisme en France des débats géopolitiques sur le Moyen-Orient et soutient qu'une montée documentée des préjugés antisémites touche l'extrême gauche. Il cite les propos de Jean-Luc Mélenchon sur BFM en 2020 et sur France Inter en juin 2022, notamment à propos de Mohammed Merah, meurtrier d'enfants de 3 à 8 ans, comme révélateurs d'une dérive conspirationniste. Enfin, il condamne les polémiques autour de Radio Nova et met en cause la responsabilité de Matthieu Pigasse dans le financement d'un discours qu'il juge toxique. Sur la proposition de loi Yadan, débattue en mars puis retirée, il estime que l'ajout de nouvelles lois ne suffira pas à enrayer l'antisémitisme si le travail de fond n'est pas mené en amont....

Sujet - Nom de personne : Richard, Malka

Sujet - Nom commun : Liberté d'expression

Terroristes -- France -- Paris

Presse satirique -- France  
Avocats -- France